



Les vœux du Maire et de la Municipalité ont eu lieu le dimanche 11 janvier.

Discours des vœux consultable en intégralité sur le site internet de la Mairie www.la-chapelle-glain.fr

Sommaire

- ◆ Vie Municipale.....3
- ◆ Vie Locale.....4
- ◆ Vie Intercommunale....5
- ◆ Infos Diverses.....6
- ◆ Vie associative.....7
- ◆ Etat Civil.....8

Mairie de La Chapelle Glain

4 rue du Flavier
 Tel : 02.40.55.52.23 – Fax : 02.40.55.40.60
contact@lachapelleglain.fr
www.la-chapelle-glain.fr



Agence Postale

4 rue du Flavier
 Tel : 02.40.55.52.23
 Levée du courrier 15h en semaine et
 9h le samedi

Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :
 Lundi, Mercredi, Jeudi de 9h à 12h
 Mardi et Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

.....

Mentions légales :
 Bulletin municipal de La Chapelle Glain,
 imprimé en 460 exemplaires
 Directeur de la publication : M. le Maire, Matthieu HAMARD
 Dépôt légal en cours - Imprimerie J.BLIN Pouancé

Chères Glainoise, chers Glainois,

Comme chaque année, je profite du premier Echo glainois de l'année pour vous souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, une très bonne et heureuse année 2026.

Je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite.

Je tiens à remercier chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, présidents, membres et bénévoles des associations ainsi que l'ensemble du personnel municipal et les élus pour leur implication. Grâce à vous tous, la Chapelle-Glain existe, se dynamise et vit.

Pour cette année 2026, je vous invite à rester acteurs de notre vie locale en participant aux événements organisés par nos associations, aux journées citoyennes proposées et en faisant vivre nos commerces de proximité.

Au nom de l'ensemble des élus, du personnel communal et à titre personnel, je vous souhaite, une nouvelle fois, à toutes et à tous une belle et heureuse année 2026.

*Matthieu HAMARD,
Le Maire*

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2025

- **Assistance technique Véolia - proposition curage, ITV et tests à la fumée 2025** : Dans le cadre de la convention d'assistance technique, Véolia Eau propose de réaliser cette année le curage et l'inspection télévisuelle (ITV) pour environ 200 ml sur une partie du lotissement du Domaine du Prieuré et les tests à la fumée pour environ 200 ml (la rue du Prieuré commencée l'année passée). Les propositions sont actées par le Conseil Municipal.
- **Tarifs eau-assainissement 2026** : Le Conseil Municipal maintient les tarifs eau-assainissement pour 2026 suivants : part fixe communale : 29 € par semestre et prix au m³ d'eau facturée : 2,05 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

- **Enquête publique unique sur le dossier autorisation environnementale de la carrière du Grand Coiscault à Vallons de l'Erdre** : Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale unique présentée par la société des Dragages d'Ancenis en vue du renouvellement et de l'extension de la carrière du Grand-Coiscault et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Vallons de l'Erdre.
- **Acquisition d'un aspirateur pour la salle polyvalente** : M. Le Maire informe le Conseil Municipal que l'aspirateur utilisé pour l'entretien de la salle polyvalente est hors service. Le Conseil Municipal approuve alors l'acquisition d'un nouvel aspirateur auprès du fournisseur Castel Agri pour un montant de 188 € HT et de 225.60 € TTC.
- **Demande de subvention dans le cadre de la répartition du produit des amendes de polices 2024 relatives à la circulation routière** : M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune a déposé en avril 2025 un dossier de demande de subvention au titre du produit des amendes de police 2024 pour l'installation d'écluses et reprise partielle de la chaussée Rue du Château sur la RD 878. Le montant estimatif des travaux s'élevant à 28 845 € HT et à 34 615 € TTC. La Commission Permanente du Conseil Départemental de Loire-Atlantique, réunie lors de sa séance du 9 Octobre 2025, a décidé d'accorder à la commune une aide d'un montant de 26 191 €. Le Conseil Municipal décide de consulter deux entreprises pour la réalisation des travaux cités précédemment, autorise M. Le Maire à signer tous les documents relatifs à cette consultation et à retenir l'entreprise qui sera choisie. Le Conseil Municipal charge M. Le Maire du suivi de l'exécution des travaux et du respect des conditions financières fixées par la subvention.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2025

- **Installation d'une alarme intrusion avec transmetteur GSM à l'atelier communal et suppression de la ligne téléphonique fixe** : Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise EPRB pour un montant de 1 763.35 € HT et de 2 116.02 € TTC pour l'installation d'un transmetteur GSM qui permettra la résiliation de la ligne fixe inutilisée aujourd'hui. La commune devra également souscrire à un abonnement 4G pour le fonctionnement du HUB (Unité Centrale du Transmetteur) assurant la transmission des alertes.
- **Création d'écluses et reprise partielle de la chaussée rue du Château** : Après analyse des offres reçues, le Conseil Municipal accepte l'offre de l'entreprise Hervé TP de Juigné-des-Moutiers (offre la moins disante) s'élevant à 30 355.75 € HT et 36 426.90 € TTC (dépenses d'investissement inscrites au budget communal) et autorise M. Le Maire à signer le devis.

- **Acquisition de panneaux de signalisation** : Plusieurs aménagements de voirie (mise en place de la zone 30 Rue Principale, installation d'un « arrêt minute » sur le parking en face de la boulangerie et pose de panneaux de signalisation pour les chicanes installées Rue du Château) nécessitant l'acquisition de panneaux de signalisation, le Conseil Municipal accepte le devis de la société SODIMAR pour un montant HT de 1 308.55 € et TTC de 1 570.26 €.
- **Construction d'un Centre Technique Municipal couplé d'un local associatif** : Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte le plan de financement actualisé du projet de construction d'un Centre Technique Municipal couplé d'un local associatif, établi comme suit :

Postes	Montant HT (€)	Financements	Montant HT (€)
Dépenses		Recettes	
Travaux	399 950 €	Subvention Départementale (22,81 % de 438 446 €)	100 000 €
Maîtrise d'œuvre	31 996 €	Subvention Etat DETR (35% de 450 946 €)	157 831 €
Missions (SPS, Bureau de Contrôle, Etude de Sols)	12 500 €	Communauté de Communes Châteaubriant-Derval Fonds de concours	40 000 €
Frais de dossiers	6 500 €	Autofinancement communal	153 115 €
Total Dépenses	450 946 €	Total Recettes	450 946 €

VIE LOCALE

PERMIS MINIER "BELENOS"

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE

Arrêté du 3 décembre 2025 accordant un permis exclusif de recherches de mines d'antimoine, argent, bismuth, cobalt, cuivre, étain, germanium, indium, lithium, molybdène, niobium, or, tantale, titane, tungstène, platine, métaux de la mine du platine, plomb, rhénium, zinc, zirconium et terres rares dit permis « Belenos » à la société Breizh Ressources (départements de la Loire-Atlantique et de Maine-et-Loire)



Le permis d'exploration a été accordé par l'État sans que les communes concernées aient pu échanger en amont avec les services de l'État afin de clarifier certains points et, surtout, de pouvoir répondre précisément aux interrogations des habitants.

Cette décision porte sur l'autorisation d'explorer le sous-sol de notre territoire et ne constitue en aucun cas une autorisation d'exploitation à ce stade.

Face à cette situation, les mairies de Loire-Atlantique concernées par ce projet ont décidé de saisir leurs conseils municipaux afin de se prononcer sur l'éventuelle exploration des terrains relevant des propriétés communales.

Il est par ailleurs rappelé que chaque propriétaire, locataire ou exploitant reste libre de s'opposer à toute exploration sur ses terres via :

<https://stop-belenos.fr> et <https://eau-et-rivieres.org/home>

Les communes concernées resteront pleinement attentives à l'évolution du projet porté par la société Breizh Ressources et continueront à informer la population des suites données à ce dossier.

Le collectif STOP BELENOS a rédigé un droit de réponse (présent sur le site de la commune) suite à la présentation du projet minier BELENOS par Breizh Ressources dans l'article de l'écho glainois précédent .

DECHETTERIES INTERCO (horaires d'hiver)

PERIODE HIVERNALE (horaires d'hiver du 27 octobre au 31 mars)

	Chateaubriant	Soudan	Petit Auverné	Rougé
Lundi	14h-17h		14h-17h	9h-12h
Mardi	14h-17h			
Mercredi	14h-17h	14h-17h	9h-12h	14h-17h
Jeudi	14h-17h			
Vendredi	14h-17h		14h-17h	
Samedi	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h

La nouvelle déchetterie de Châteaubriant a ouvert le lundi 5 janvier 2026

Elle est située sur la zone d'activités économiques du Val Fleury, au nord de la ville.

Une carte gratuite d'accès est à demander

Pour recevoir cette carte, un formulaire est à compléter, accompagné d'un justificatif de domicile. Ce formulaire peut être retiré dans votre mairie.

Retrouvez tous les renseignements sur le site de la mairie.

BIBLIOTHEQUE LA CHAPELLE GLAIN

DEVIENS BENEVOLE A LA BIBLIOTHEQUE !



ATELIER MUSICAL AUTOUR DU CONTE

Samedi 30 Mai 2026 à 10 h 30
A la salle polyvalente

Tout public à partir de 7 ans
Durée : 2 heures

Réservation obligatoire
Après de la Communauté de Communes

PERMANENCES DU MERCREDI



DE 10 H
A 12 H

11 FEVRIER 2026

04 MARS 2026

18 MARS 2026

01 AVRIL 2026

29 AVRIL 2026

13 MAI 2026

27 MAI 2026

10 JUIN 2026

24 JUIN 2026

AUTRES PERMANENCES

MARDIS
DE 15 H A 17 H

SAMEDIS HORS VACANCES SCOLAIRES
DE 10 H 00 A 11 H 15

TEL 02-40-28-35-96



Quand la bibliothèque s'anime !



Un atelier créatif *Marque-page* sera organisé ce 28 Janvier pour les enfants de 8 ans minimum.

Sur inscription au 02.40.81.03.33



ALFa Répit est une association qui soutient les aidants accompagnant un proche âgé dépendant, atteint ou non d'une maladie neuro-évolutive pour favoriser son maintien au domicile. Son territoire d'intervention est le Nord du département réparti en deux secteurs : Estuaire et Nord Loire.

L'association gère un accueil de jour et une plateforme de répit et d'accompagnement. Elle propose du répit aux aidants en accueillant les aidés au sein de lieux adaptés

- Un accueil de jour à ST-GILDAS DES BOIS
- 5 haltes répit à GUERANDE, PORNICHET, VAY, DERVAL et ERBRAY
- Du répit à domicile gratuit

Le Relais des Aidants est un dispositif d'écoute et d'information qui propose des solutions (ateliers, entretien individuel, formation, groupe de parole...) pour limiter l'épuisement de l'aidant. Des sorties et séjours répit sont également proposés pour les couples Aidants/Aidés. Toutes nos activités sont sur réservation.

ALFa Répit - le Relais des Aidants

www.alfarepit.fr

Plateforme d'accompagnement et de répit pour les Aidants

Contact : 02.40.66.94.58 / contact@alfarepit.fr



Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

La FNATH est une association qui défend et accompagne les personnes accidentées de la vie, pour faciliter leur accès aux droits dans le domaine des accidents du travail, des maladies professionnelles, mais aussi de toute maladie et handicap.

SECTION DE CHATEAUBRIANT

PERMANENCE JURIDIQUE MENSUELLE

Tous les deuxièmes lundis de chaque mois
De 9H00 à 10H00
Salle Ernest Bréant (près de la mairie)
3 Pl. Ernest Bréant

Contacts : Jean-Michel RINFRAY 06 38 86 42 95
Marie-Paule SECHET 06 37 80 19 02

Mail : chateaubriant@fnath5629.org

Ou sur : <https://www.fnath.org>

France Services Châteaubriant

France
services

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00
et de 14h00 à 16h30

Contact :

18A rue César Franck, 44110 CHÂTEAUBRIANT
02 28 04 62 75

Franceservices.chateaubriant@cc-chateaubriant-derval.fr

CLIC du Pays de Châteaubriant

Le CLIC du Pays de Châteaubriant est un Centre Local d'Information et de Coordination.

❖ - Le CLIC intervient auprès des personnes âgées de plus de 60 ans.

Les missions :

- Informer sur les droits, les prestations et les services,
- Réaliser des évaluations des besoins à domicile afin d'apporter une réponse adaptée à la situation, assurer l'accompagnement, la coordination et le suivi (maintien à domicile, hébergement, aides financières, etc...).

❖ - Le CLIC intervient également auprès des personnes en situation de handicap sans condition d'âge.

Elle a pour mission :

- Informer et conseiller sur les droits, les services,
- Aider à compléter les dossiers de demande auprès de la MDPH.

Le CLIC intervient sur la Communauté de Communes de Châteaubriant-Derval et la Communauté de Communes de Nozay. L'accueil est personnalisé et gratuit, sur rendez-vous.

N'hésitez pas à nous contacter :

CLIC du Pays de Châteaubriant

10A rue d'Ancenis

44110 CHATEAUBRIANT

Tél : 02.28.04.05.85 - Mail :

clicdupaysdechateaubriant@wanadoo.fr



CHIENS EN DIVAGATION



Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est formellement **INTERDIT** de laisser un animal divaguer sur la voie publique.

Un chien en liberté peut provoquer un accident de la circulation ; aussi gentil qu'il soit, il peut mordre une personne.

Or tout accident provoqué par un chien en liberté **engage la responsabilité exclusive de son propriétaire**, ce dernier risque alors des sanctions pénales si les victimes portent plainte.

Faites preuve de civisme et de respect envers vos voisins, marcheurs et enfants
Ramassez les besoins de votre chien !



INFOS DIVERSES

Elections municipales Mars 2026

CHANGEMENT DU MODE DE SCRUTION DANS LA COMMUNE

Le 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme la nôtre, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire s'applique à notre commune.

- Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : **vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer** (= panachage non autorisé).

ATTENTION : Si une liste de candidats est modifiée (rayure, ajout d'un nom...), le vote sera considéré comme nul et ne sera pas comptabilisé.

Chaque liste respectera la parité.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable ; soit le nombre fixé par la loi (effectif légal) : 15 sur la commune de La Chapelle-Glain, soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacances de sièges).

VIE ASSOCIATIVE

APEL : plats à emporter

CAVUSG : plats à emporter

APEL ÉCOLE NOTRE DAME DU SACRÉ CŒUR LA CHAPELLE GLAIN

SAMEDI 28 MARS 2026

Plats à emporter

À retirer à l'école Notre Dame du Sacré Cœur entre 10 heures et 12 heures

ADULTES : 15 € **Une buvette sera présente sur place**

- Tartiflette / Charcuterie / Salade verte / Fromage / Beurre
- Parmantier de canard / Salade verte / Fromage / Beurre
- Paris Brest ○ Eclair au chocolat ○ Kouign amann

ENFANTS : 7€

- Tartiflette
- Lasagne
- Brookie
- Compote de pomme Andros

La Pile d'Assiettes Bar Restaurant Traiteur
2 rue de la Chesnaie 44520 ISSÉ 02 40 55 13 42

MAISON ETIENNE les kouign amann du 44
17, rue Principale 44670 La Chapelle Glain TEL. 02 40 55 43 22

Boulangerie Maison Fleurie Pâtisserie
17, rue Principale 44670 La Chapelle Glain TEL. 02 40 55 43 22

Tout plat non récupéré sera facturé

Samedi 28 Février 2026

PLAT à EMPORTER

Organisation CAVUSG FOOTBALL

Plat à venir récupérer de 10h à 13h à la Salle de La Chapelle Glain

- Choucroute + Fromage 15€
- Chou à la crème ou Kouign amann
- Rougail + Fromage 15€
- Chou à la crème ou Kouign amann

1 kir offert N° 0421

NET4 BUSINESS SOLUTIONS INFORMATIQUES POUR LES TPE ET PME
02 85 29 59 06 contact@net4business.fr
12 rue du Flavier 44670 La Chapelle-Glain www.net4business.fr

Vous souhaitez des tickets, n'hésitez pas à contacter Lucie GOUSSEAU au 07.60.66.07.80

Vous souhaitez des tickets, n'hésitez pas à contacter Emilie HENRY au 06.27.09.08.28

Les collectes des papiers continuent au local Rue du Flavier de 10h à 12h les :

- 14 février
- 21 mars
- 11 avril

ETAT CIVIL de l'année 2025

Naissances



- **Melynda CLOUD** née le 26/02/2025 à CHATEAUBRIANT - Rue du Château
- **Olympe LEROUÉIL** née le 21/06/2025 à CHATEAUBRIANT - La Bourlière
- **Jules CHEVALIER** né le 04/09/2025 à CHATEAUBRIANT - La Grande Chauvière
- **Marin GAUTIER** né le 08/09/2025 à CHATEAUBRIANT - Les Jonquilles
- **Hanaé LARDEUX** née le 11/09/2025 à CHATEAUBRIANT - La Goupillère
- **Mathis BRANCHEREAU** né le 21/10/2025 à CHATEAUBRIANT - La Grande Chauvière
- **Mayer PADONOU** né le 27/10/2025 à ANGERS - Rue de l'école
- **Lyham BOSQUET** né le 29/11/2025 à CHATEAUBRIANT - Impasse des iris
- **Côme BOUTEILLER** né le 24/12/2025 à CHATEAUBRIANT - La Mostière

Mariages



- **M. Sylvain CHEVALIER & Mlle Manon BOUREL**
mariés le 07 juin 2025
- **M. GERONNEZ Didier & Mlle POGU Céline**
mariés le 16 juin 2025
- **M. Joël GOUSSEAU & Mlle Anita CHAUVET**
mariés le 28 juin 2025

Décès



- **Mme Marie-Thérèse PLOTEAU** née **POUPET** décédée le 15 février 2025 à l'âge de 94 ans
- **M. Patrick BLANCHARD** décédé le 04 mars 2025 à l'âge de 62 ans
- **M. Gustave THURAUD** décédé le 21 mars 2025 à l'âge de 90 ans
- **M. Pascal JOUIN** décédé le 16 avril 2025 à l'âge de 52 ans
- **Mme Simone FOURRIER** née **LEGRAIS** décédée le 19 avril 2025 à l'âge de 91 ans

** Les naissances, mariages et décès pour lesquels les personnes et familles n'ont pas donné leur accord pour une parution dans la presse n'apparaissent pas dans cette page.*

Pour le prochain bulletin municipal, vos articles sont à déposer
avant le 15/03/2026
Au secrétariat de la Mairie ou par mail : contact@lachapelleglain.fr